

Nouvelles des Églises adventistes

- 2 Silver Spring, États-Unis – Une définition plus précise pour la croyance fondamentale adventiste sur la création
- 3 Antsirana, Madagascar – Lutte contre la corruption
- 3 Montego Bay, Jamaïque – Davantage d'engagement dans les réseaux sociaux

Œcuménisme

- 5 Paris, France – Un colloque pour exprimer « *une sensibilité juive au christianisme* »
- 5 Genève, Suisse – Le témoignage chrétien dans un monde multireligieux

Liberté religieuse

- 6 Alger, Algérie – Signe d'ouverture politique et religieuse en Algérie
- 7 Paris, France – Témoins de Jéhovah : La Cour européenne des droits de l'homme condamne la France
- 8 Bruxelles, Belgique – Alliance européenne en faveur d'un jour de repos pour les salariés

Service de presse adventiste

(Service de communication
adventiste francophone)

BP 100

30, avenue Émile-Zola
77193 Dammarie-lès-Lys Cedex,
France

Rédaction :

Tél. : 01 64 79 87 00

Fax : 01 64 79 87 19

E-Mail :

communications.ufb@adventiste.org

Les communiqués peuvent être
reproduits avec mention de la source :
BIA

Site web : www.adventiste.org

Directeur de publication

Jean-Paul BARQUON

Rédaction

Jean-Paul BARQUON

Correspondants

Dominik FRIKART

Émanuel LOPES

Michel MAYEUR

Christophe MICHEL

Secrétariat administration

Dina Lambert

Nouvelles des Églises adventistes

(ANN/BIA) – Dammarie-les-Lys, France
Silver Spring, États-Unis - Une définition plus précise pour la croyance fondamentale adventiste sur la création

Les membres du Comité de révision des croyances fondamentales, nouvellement formé, de l'Église adventiste du septième jour se sont retrouvés, au mois de juin, étape suivante d'un processus de cinq ans, pour clarifier la compréhension biblique du récit des origines.

L'année dernière, à Atlanta, les délégués de la 59^e session de la Conférence Générale ont voté de réaffirmer la croyance de l'Église en une « *création récente et littérale en six jours* ». Le vote entérinait formellement un document ébauché en 2004, lors du Colloque International de la Foi et de la Science et confirmé, plus tard cette année, par la rencontre administrative du Conseil annuel de l'Église. Ce changement abordait les questions que se posent certains adventistes au sujet de l'interprétation de la croyance fondamentale numéro 6 de la dénomination.

La déclaration de réaffirmation de la création spécifie que les sept jours du récit de la création du livre biblique de la Genèse sont « *des jours littéraux de 24 heures* » et qualifie la création de « *récente* » alors qu'on lit dans la croyance fondamentale actuelle : « *en six jours le Seigneur a fait le ciel et la terre'... et il s'est reposé le septième jour de cette première semaine* ».

Parce que l'Église adventiste ne peut pas avoir deux déclarations officielles sur la même croyance, les délégués de la session ont également voté d'accorder à l'administration dirigeante de l'Église ce que le vice-président général de l'Église mondiale **Artur Stele** a appelé un « mandat » pour combiner les deux déclarations et tenter d'en faire une seule et même croyance fondamentale.

Ce changement est également susceptible de mettre fin à ce que certains adventistes affirment, à savoir qu'il existe une porte de

sortie interprétative qui permettrait hypothétiquement à l'évolution théiste d'expliquer le récit des origines de la Genèse, a déclaré **Angel Rodriguez**, directeur de l'Institut de Recherche Biblique.

L'évolution théiste suppose que l'évolution serait le processus naturel de la création supervisé par Dieu et qu'il cherche à rendre le récit biblique de la création compatible avec l'évolution naturelle.

Parce que l'évolution théiste considère que chaque journée de création est une époque, de nombreux adventistes craignent que la théorie menace une autre croyance centrale de l'Église : l'observation du sabbat-septième jour comme célébration de la semaine de la création.

Le préambule des 28 croyances fondamentales de l'Église demande une révision alors que la compréhension de la vérité de l'Église se développe.

Dans les prochains mois, **A. Stele** et **A.M. Rodriguez** vont ébaucher la première révision de la croyance fondamentale numéro 6, accompagnés de **Bill Knott**, rédacteur en chef et éditeur de *l'Adventist Review* et du directeur adjoint de BRI **Gerhard Pfandl**.

Les administrateurs de l'Église, les théologiens, les intellectuels et les membres d'église locaux, tous vont revoir l'ébauche suggérée, alors qu'elle circule dans les rencontres administratives de l'Église à la Conférence Générale et dans chacune des treize Divisions mondiales de l'Église.

Plus tard, pour obtenir un feedback de la part des membres du monde entier, l'ébauche apparaîtra en ligne et dans *l'Adventist Review* qui a publié historiquement les croyances de l'Église à mesure qu'elles évoluaient avec les années.

« *Nous souhaitons rendre cette ébauche accessible au plus grand nombre* » a ajouté **A. Rodriguez**. « *Le comité va mettre en place des critères pour évaluer les suggestions, en essayant d'être aussi objectif que possible* ».

Finalement, le Conseil annuel de l'Église votera d'ajouter ou non la révision à l'ordre du jour de la session de la Conférence Générale de 2015, à San Antonio au Texas, où aura lieu un vote final.

(L'Express de Madagascar/BIA) – Dammarie-les-Lys, France

Antsiranana, Madagascar – Lutte contre la corruption

Plus de 200 élèves malgaches, membres de clubs anti-corruption mis en place dans quatre établissements scolaires ou privés de la ville d'Antsiranana, ont participé à un concours sous l'encadrement des enseignants et des agents du Bianco (Bureau indépendant anti corruption). Le concours comprenait des épreuves de connaissances générales et de connaissances sur la lutte contre la corruption. Les objectifs étaient, d'une part, de permettre aux jeunes membres des clubs de sensibiliser leurs camarades par le système « *éducation par les pairs* » et d'autre part, d'encourager les établissements dans leur engagement à participer à la lutte contre la corruption. Chaque établissement a été représenté par quatre élèves membres de leurs clubs respectifs. Ils ont été repartis en groupes de collégiens et de lycéens. Le Bianco a assuré l'organisation technique de l'évènement et a offert des prix composés essentiellement de fournitures scolaires aux lauréats.

Le club « Voromahery » du lycée privé adventiste, représenté par **Benahita Chelsesia**, a été classé premier de la catégorie Collège. Tandis que **Houssen Daroesy Alodou** du Lycée technique a remporté la victoire dans la catégorie Lycée. La cérémonie de remise des prix a vu la présence des techniciens de la direction territoriale du Bianco Antsiranana dirigée par son directeur **Edmond Heremana**, du représentant du Comité consultatif Bianco, et du représentant de la Cisco d'Antsiranana I. « *L'éradication de la corruption commence par vous* », a affirmé le directeur lors de son intervention. Ce type d'activité sera élargi, dans les prochains mois, à d'autres établissements secondaires, universitaires, ou de formation professionnelle de la capitale du Nord, ainsi que des autres districts du Diana et de la Sava.

(ANN/BIA) – Dammarie-les-Lys, France
Montego Bay, Jamaïque - Davantage d'engagement dans les réseaux sociaux

Un engagement plus grand pour la conception du web et l'utilisation des médias sociaux produira des résultats plus efficaces

dans le ministère de l'Église adventiste du septième jour. Voilà ce qu'a affirmé le directeur des communications de la dénomination lors d'une convention sur la technologie.

Williams Costa Jr., organisateur du forum, a exhorté l'Église à s'engager davantage, financièrement, dans la conception d'applications web favorables au partage d'informations. Il a également fortement suggéré aux administrateurs de l'Église d'adopter pleinement la communication à double-sens, offerte par les réseaux sociaux et devenus un standard de l'industrie.

« Il est préférable que les dirigeants soient préparés à ce type d'interaction » a ajouté **William Costa**, le 3 juin, lors du forum *Global Internet Evangelism Network*, une convention annuelle mondiale conçue pour accroître l'utilisation de la technologie.

« *Si vous souhaitez être entendus, vous devez écouter. Les entreprises écoutent parce que c'est l'essence de la communication d'aujourd'hui* » a-t-il précisé.

Du 1^{er} au 5 juin, l'évènement de cette année a attiré à Montego Bay en Jamaïque près de 100 participants des six continents. La plupart des présentations et discussions étaient plutôt centrées sur la connectivité et le partage de l'information que sur la technologie Web comme une fin en soi. De nombreuses personnes se sont beaucoup focalisées sur le partage de contenu via Facebook, Twitter et YouTube.

Plusieurs participants ont reconnu que la discussion sur les médias sociaux a progressé : au lieu de questionner son utilisation, davantage d'administrateurs adventistes incorporent de plus en plus les médias sociaux dans leur ministère. Cela peut accroître la vulnérabilité, mais aussi la franchise et la pertinence, disent-ils.

En Jamaïque centrale, la Fédération utilise Facebook comme forum de communication clé entre les membres et les dirigeants de l'Église, malgré le refus des administrateurs d'adopter cette idée au début.

À présent, le groupe compte 1000 membres, et beaucoup d'entre eux ont fait des suggestions intégrées, par la suite, dans le plan stratégique de la convention.

« *Les membres apprécient d'être consultés* » a fait remarquer **Kemar Douglas**, directeur

des communications pour l'Église adventiste en Jamaïque centrale. Certains participants ont affirmé que la réticence des administrateurs à intégrer la technologie est souvent due au fossé des générations qui existe entre les utilisateurs des technologies.

Un participant a déclaré que le défi consiste juste quelquefois, à faire savoir aux dirigeants de l'Église que la technologie ne porte pas nécessairement atteinte aux relations interactives. « *Comprenez, l'environnement virtuel est un environnement réel* » a dit **Arnolfo Ardilla**, producteur de média originaire du Venezuela.

La responsabilité de l'organisation du changement a été mise sur les participants au forum. « *Je pense que c'est à nous de développer des exemples pour montrer aux administrateurs comment les médias sociaux peuvent être utiles à l'Église* » a affirmé **Bryan Collick**, employé chez Twitter à San Francisco.

Durant le forum, plusieurs technologies adaptées pour le ministère ont été présentées. **John Beckett**, directeur de l'Office of Global Software et Internet (en français, Bureau Mondial des Applications et d'Internet), a offert une formation pour *netAdventist*, la plate-forme de gestion de sites web pour l'Église.

Certains avaient espéré voir des démonstrations de technologies encore plus récentes. « *Facebook et Twitter ne sont pas vraiment nouveaux* » a déclaré **Chris McConnell**, directeur adjoint des communications pour la Division Centre-Ouest des États-Unis.

Pourtant, dans certaines régions, l'Église adventiste utilise les standards des médias sociaux de manière efficace. En Espagne, le directeur des communications **Pedro Torres** a fait converger toutes les initiatives de l'Église sur Facebook, ce qui permet à chacun de partager, en un seul clic, le contenu entre les différents ministères de l'Église. En Angleterre, **Kirsten Oster-Lundqvist**, pasteure de l'église de Newbold College, a dit que Facebook se prête souvent à des discussions personnelles avec des adolescents qui sinon ne se sentiraient peut-être pas très à l'aise pour aborder certains sujets avec un pasteur. D'autres églises, dont celle de Forrest Lake, à Apopka en Floride (États-Unis), ont déjà

fait le nécessaire pour mettre en place une présence substantielle en ligne.

Mais, en même temps, l'Église est en retard dans certaines régions du monde. **Catherine Nyameino**, directrice des communications pour la mission d'Union de l'Est de l'Afrique, basée à Nairobi, a affirmé que c'était souvent un défi d'obtenir une approbation pour l'obtention de fonds, même lorsqu'il s'agit de répondre à des besoins technologiques fondamentaux, comme l'achat d'un nouvel appareil photo. « *Nous avons de l'espoir pour certaines régions du monde où l'œuvre avance via les nouvelles technologies, mais nous avons besoin que ceci soit plus répandu* » a expliqué **Nigel Coke**, directeur des communications pour l'Église adventiste en Jamaïque. « *En espérant que le changement se produise grâce à ce forum* » a-t-il ajouté.

W. Costa, a souligné que l'Église allait examiner la possibilité d'organiser des forums locaux en plus de la convention annuelle.

Le site de cette année a été choisi pour sa localisation en Amérique centrale. La Jamaïque accueille également 250 000 adventistes. Les quatre prochaines rencontres annuelles sont programmées pour 2012 à Hong Kong, 2013 à Athènes, 2014 à Bangalore en Inde et 2015 à Abidjan en Côte d'Ivoire. Le forum a également été organisé sous le signe de la présentation des *netAwards* adventistes de 2011, qui reconnaissent les contributions au ministère en ligne de la dénomination. Les lauréats de cette année sont :

- **José Romero**, directeur des technologies de l'information pour l'Église adventiste en Inter-Amérique, pour sa contribution à l'utilisation de la technologie et d'Internet sur le territoire.

- **Andrew Daryl Gungadoo**, ingénieur des ressources informatiques pour Adventist World Radio en Angleterre, pour avoir tiré profit de la technologie afin de développer les activités mondiales d'AWR.

- **Kenneth H. Suanzanang**, ancien directeur des communications à Myanmar, pour l'utilisation de la technologie afin de répondre aux besoins spirituels en langue birmane.

OÛcuménisme

(La Croix/BIA) – Dammarie-les-Lys, France
Paris, France – Un colloque pour exprimer « une sensibilité juive au christianisme »

Pour la première fois en France, une soixantaine de « *juifs partageant une même foi en Yeshua-Jésus* » se sont retrouvés, du vendredi 24 au dimanche 26 juin, au Centre œcuménique Istina à Paris, afin de s'entretenir sur la question d'être, à la fois, juif et chrétien.

Le premier colloque, organisé l'an dernier à Helsinki (Finlande), avait pour thème « *la continuité juive dans le corps messianique* ». Il avait rassemblé une trentaine d'universitaires, tous d'origine juive et se reconnaissant comme catholiques, orthodoxes et luthériens.

À cette nouvelle édition, étaient présents, entre autres, le bénédictin **Jérôme Lefert**, le jésuite **David Neuhaus** et le rabbin américain **Mark Kinzer**, président du *Messianic Jewish Theological Institute* ... « *Mais en Finlande, il n'y a guère de public concerné par cette question* », a souligné **Antoine Lévy**, dominicain français qui dirige depuis 2005 le *Studium catholicum* (institut théologique et culturel, fondé à Helsinki en 1949 par les dominicains) et qui fut l'instigateur de cette rencontre de 2010. Il a alors, décidé d'organiser ce second colloque en France, sachant qu'il pourrait ainsi toucher nombre de juifs qui reconnaissent Jésus comme le Messie et appartiennent soit aux Églises traditionnelles, soit à la mouvance messianique. Une mouvance essentiellement présente aux États-Unis (environ 300 000 juifs messianiques), en Israël (de 10 000 à 12 000) et en Russie.

En France, il existe quelques communautés messianiques, notamment à Paris et à Marseille.

« *L'originalité de cette rencontre est de faire travailler, ensemble, des théologiens messianiques liés à un mouvement qui, en général, a en aversion les Églises traditionnelles, et leurs frères juifs issus de celles-ci* », poursuit **Antoine Lévy** avant d'ajouter qu'il n'était nullement question « de

faire du prosélytisme chrétien auprès de juifs non-messianiques ».

Pendant ces trois jours, quinze théologiens sont intervenus, tous d'origine juive. Outre ceux présents l'an dernier à Helsinki, on pouvait noter la présence de **P. Alexandre Winogradski** (du Patriarcat grec-orthodoxe de Jérusalem), **Jacques Doukhan** (professeur de l'Université adventiste d'Andrews, États-Unis), le rabbin **Emmanuel Rodriguez** (Centre messianique de Paris)... Parmi la soixantaine de personnes attendues, les protestants étaient numériquement bien représentés, ce qui n'est pas étonnant car, a rappelé **Antoine Lévy**, « *le phénomène messianique est d'origine évangélique* ».

(ENI/BIA) – Dammarie-les-Lys, France
Genève, Suisse - Le témoignage chrétien dans un monde multireligieux

« *Le témoignage chrétien dans un monde multireligieux : recommandations de conduite* », un document de cinq pages sur l'exercice de la mission « *en accord avec les principes de l'Évangile* » a été lancé, lors d'une présentation publique mardi 28 juin, au Centre œcuménique de Genève, Suisse.

Les recommandations qui invitent les missionnaires, évangélistes et autres témoins à adopter un comportement respectueux lors du partage de la foi chrétienne, ont été publiées à la suite d'une série de consultations échelonnées sur cinq ans, entre le Conseil œcuménique des Églises (COE), le Conseil pontifical pour le dialogue interreligieux (CPDI) de l'Église catholique romaine, et l'Alliance évangélique mondiale (AEM).

Les trois organisations rassemblent des Églises de tradition orthodoxe, catholique, anglicane, protestante, évangélique, pentecôtiste ou indépendante, représentant au total quelque deux milliards d'individus, soit près de 90% des chrétiens de la planète. « *Au cours des cinq dernières années, nous avons édifié un nouveau pont* », a déclaré le pasteur **Geoff Tunnicliffe**, directeur général et secrétaire général de l'AEM. « *Ce document est une réalisation majeure* », a-t-il expliqué, car il constitue un accord officiel sur « *l'essence de la mission chrétienne*, »

tout en démontrant que des organismes chrétiens divers « *sont capables de travailler ensemble et de parler d'une seule voix.* » En ce sens, la publication de ce texte « *est un moment historique* » dans la quête de l'unité chrétienne.

« *Nous adressons ce document à chacune de nos Églises membres* », a déclaré le pasteur **Olav Fykse Tveit**, secrétaire général du COE, « *en espérant qu'elles verront ces recommandations comme une inspiration à passer en revue leurs propres codes de conduite en fonction du contexte qui leur est propre.* »

Le document commence par ces mots : « *La mission fait partie de la nature même de l'Église.* » Les recommandations qui suivent font des suggestions concrètes pour pratiquer la mission tout en faisant preuve d'un respect sincère pour les fidèles d'autres religions.

Le cardinal **Jean-Louis Tauran**, président du CPDI, a fait remarquer que les responsables d'Église ont, aujourd'hui, « *une obligation de proclamer la foi* » et de « *proposer une vision plus large du dialogue.* » Il a cité un principe de l'enseignement catholique : « *Ne rien rejeter qui soit vrai et saint quelle que soit la religion* », en invitant les chrétiens à surmonter les conflits religieux s'ils veulent « *présenter la vérité de Dieu de façon crédible.* »

Le document sur le témoignage chrétien appelle à une étude attentive des questions relatives à la mission et au dialogue interreligieux, à l'édification de la confiance et de la coopération entre les fidèles de toutes les religions et à la promotion de la liberté religieuse partout dans le monde.

Les chrétiens sont encouragés à prier pour le bien-être de tous, à renforcer leur propre identité religieuse et à veiller à ne pas se faire une représentation erronée des croyances d'autrui.

Si possible, lit-on également, l'élaboration de codes de conduite par les Églises et organisations liées « *devrait se faire de manière œcuménique et en consultation avec des représentants d'autres religions.* »

En présentant « *Le témoignage chrétien dans un monde multireligieux* », le pasteur **Tveit** a évoqué la prière pour l'unité de Jésus-Christ dans le chapitre 17 de l'Évangile de Jean. « *Nous sommes appelés à être un afin que le monde croie* », a déclaré le secrétaire général du COE. « *C'est pourquoi, ce jour est une journée pour rendre grâce, une journée de célébration, mais aussi une journée de réflexion.* »

Les réunions auxquelles participaient le COE, le CPDI et l'AEM et qui ont conduit à l'élaboration de ce document commun se sont tenues à Lariano, Italie, en mai 2006, à Toulouse, France, en août 2007, et à Bangkok, Thaïlande, en janvier 2011.

Liberté religieuse

(APIC/APD/BIA) – Dammarie-les-Lys, France

Alger, Algérie - Signe d'ouverture politique et religieuse en Algérie

Mgr **Henri Teissier**, ancien archevêque d'Alger, a été reçu par l'instance de consultations sur les réformes politiques, le 13 juin 2011, en tant que personnalité nationale représentant les chrétiens d'Algérie. Il a plaidé pour la liberté de réunion et d'expression, ainsi que la liberté de conscience et d'opinion.

Les chrétiens rencontrent des difficultés depuis la promulgation de la loi 06-03 du 28 février 2006, régissant la pratique du culte non musulman en Algérie, a déclaré Mgr Teissier. À ses yeux, cette loi nécessite une totale révision pour garantir le respect des droits des non musulmans en Algérie.

L'initiative de la commission de « l'insérer dans les consultations en cours » est le signe que l'Algérie veut accueillir tous ses enfants dans la différence. Selon l'ancien archevêque, « l'Algérie est ouverte à tous ses enfants, quelles que soient leurs croyances et leurs différences culturelles, tant qu'ils font partie du même pays et qu'ils œuvrent pour l'intérêt de ce pays », a

rapporté le quotidien algérien national d'informations « La Tribune », le 14 juin.

Chrétiens et musulmans peuvent agir ensemble « *pour le bien commun de l'Algérie, qui est aussi, le bien commun de toute la région de la méditerranée* ». Aussi, l'ancien archevêque a insisté sur la nécessité d'un dialogue entre chrétiens et musulmans. « *Il n'y a pas d'avenir dans ce monde, sauf si nous cherchons à être ensemble, et à découvrir ensemble le bien de l'humanité* ».

Selon le quotidien en ligne « *Tout sur l'Algérie* » (TSA), Mgr **Teissier** a plaidé pour le respect du droit des minorités religieuses à la liberté de réunion, d'expression, de conscience et d'opinion. « *J'ai insisté sur l'application de la Constitution dans son article 41, qui garantit la liberté de réunion et d'expression, et l'article 36, qui garantit la liberté de conscience et d'opinion. J'ai donné quelques exemples des difficultés que nous rencontrons ces derniers temps* », a déclaré Mgr **Teissier** à la sortie de la réunion à TSA.

Mgr **Teissier** a obtenu la nationalité algérienne en 1966. Ordonné prêtre pour le diocèse d'Alger au milieu des années 50, il est devenu évêque d'Oran en 1972, puis archevêque coadjuteur du cardinal Duval en 1980, avant d'être nommé archevêque d'Alger en 1988. Malgré la violence terroriste qui a ensanglanté le pays dans les années 90, il est resté en Algérie. En 2008, il a démissionné de sa fonction d'archevêque d'Alger.

(Le Monde/AIDLR/BIA) – Dammarie-les-Lys, France

Paris, France - Témoins de Jéhovah : La Cour européenne des droits de l'homme condamne la France

C'est un arrêt qui fera date. Pour la première fois, la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) a reconnu le jeudi 30 juin, que le gouvernement français avait violé l'article 9 de la Convention européenne sur la liberté religieuse. Plus significatif encore, cette condamnation intervient dans une affaire qui opposait l'État français aux Témoins de Jéhovah, dont le statut d'association cultuelle est régulièrement mis en question par les administrations

françaises, en dépit de décisions de justice qui lui reconnaissent ce statut.

L'arrêt de la CEDH, qui peut encore faire l'objet d'un renvoi devant la grande chambre de la cour, concerne un contentieux, qui opposait depuis plus de quinze ans l'association des Témoins de Jéhovah à l'administration fiscale française. « *C'est une victoire* », déclare au *Monde* l'avocat des Témoins de Jéhovah, **Philippe Goni**, qui souligne « *l'unanimité* » des sept juges européens, dont le Français **Jean-Paul Costa**.

Qualifiés de « *secte* » dans le rapport de l'Assemblée nationale de 1995, publié sur ce sujet et reconnu caduc, depuis. Les Témoins de Jéhovah ont, à partir de cette date, fait l'objet de plusieurs contrôles fiscaux. L'association contestait ces contrôles, qui portaient sur les « *dons manuels* », les offrandes des fidèles. Elle a donc saisi la justice, dès l'ouverture de ces procédures fiscales. Le contentieux portait sur la question de savoir si ces offrandes devaient ou non bénéficier de l'exonération fiscale qui prévaut pour les dons et legs faits aux associations cultuelles et aux congrégations. « *Le fisc estimait que les dons révélés au cours de son contrôle devenaient taxables à hauteur de 60 % de leur montant pour les années 1993 à 1996, soit un montant de près de 23 millions d'euros* », résume M^e **Goni**. La somme réclamée par l'administration fiscale s'élève aujourd'hui, après calcul des pénalités, à 57,5 millions d'euros, rappelle la CEDH dans son arrêt.

L'association estimait que cette procédure fiscale constituait une discrimination par rapport aux autres associations et qu'elle allait, en outre, à l'encontre de sa liberté de religion. C'est ce deuxième point que la cour a reconnu en rappelant que « *ces dons constituaient la source essentielle de son financement,* » « *Il y a donc bien eu ingérence dans le droit de l'association requérante à la liberté de religion.* » Ils soulignent que la taxation « *a menacé la pérennité, sinon entravé sérieusement l'organisation interne, le fonctionnement de l'association et ses activités religieuses, étant observé que les lieux de culte étaient eux-mêmes visés.* » L'administration fiscale a, en effet, mis sous séquestre, depuis 1998,

les biens immobiliers appartenant à l'association des Témoins de Jéhovah.

La cour a estimé que l'article du code général des impôts sur lequel se fondait l'administration fiscale pour taxer les dons des Témoins de Jéhovah n'était ni assez « précis » ni assez « prévisible ». Elle renvoie, en revanche, à une date ultérieure la question de l'annulation du redressement et la restitution des sommes saisies (4,5 millions d'euros plus les intérêts), tablant visiblement sur un accord entre les deux parties.

Des règlements à l'amiable ont déjà été envisagés ces derniers mois. Ils ont notamment buté sur le refus des Témoins de Jéhovah de régler une partie des sommes dues et la nécessité pour le gouvernement de passer par le Parlement pour effacer le recouvrement. « *La motivation de la Cour constitue un sérieux rappel à l'ordre pour tous ceux qui s'opposent au pluralisme religieux,* » a estimé l'association des Témoins de Jéhovah dans un communiqué.

(AIDLR/MM/BIA) – Dammarie-le-Lys, France
Bruxelles, Belgique - Alliance européenne en faveur d'un jour de repos pour les salariés

Un important colloque a réuni, le lundi 20 juin 2011, un groupe d'experts dans les locaux du Parlement européen à Bruxelles. À cette rencontre étaient invités des représentants du monde du travail ainsi que des associations oeuvrant en faveur des droits de l'homme. La section belge de l'AIDLR (Association internationale pour la défense de la Liberté Religieuse) était représentée par **Karel Denteneer** et **Michel Mayeur**. « *La valeur ajoutée d'un temps libre synchronisé* » : tel était le thème de ce colloque au cours duquel sont intervenus des orateurs de qualité : **Luca Jahier**, Président du groupe III du Comité Européen économique et social ; **Fabrice Warneck**, de la Fédération des Syndicats Européens (UNI) ; le Dr **Wilhelm Nachreiner**, Président de la Société de psychologie du travail et de

l'entreprise (GAWO), a évoqué les résultats d'une étude consacrée à l'évolution du temps de travail ; le Dr **Jill Ebrey**, de l'Université de Chester (UK), a abordé les aspects sociaux du temps libre ; **Pavel Trantina**, président de la CESE (Comité européen économique et social) a évoqué la liberté du dimanche et son impact sur le bénévolat ; **Stephan Dietzen**, représentant le Bureau européen du Comité Olympique.

La productivité et la compétitivité posent certains problèmes. La croissance économique suppose une activité humaine 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. La santé des travailleurs, par conséquent, doit être prise en compte. Dans ce sens, il convient de sauvegarder les rites sociaux indispensables et de ménager des temps libres susceptibles de maintenir la dimension culturelle et religieuse de la société. Ces rites sociaux collectifs permettent de limiter les problèmes liés à la surconsommation. Tout individu a droit à une vie relationnelle de qualité. Pour cela, un jour chômé fixe doit être choisi et prévaloir pour toute la communauté européenne. Cela ne pourra que renforcer les liens sociaux et les échanges humains, ce qui représente un facteur de santé des travailleurs.

Maciej Ptaszynski, au nom de la Chambre du commerce polonais, **Joseph Thouvenel** représentant la Confédération des travailleurs chrétiens de France, **Hannes Kreller** et **Peter Novovesky**, de l'Alliance pour un dimanche chômé en Allemagne, **Alfred Bujara**, pour le Secrétariat des banques, du commerce et de l'assurance en Pologne ont exprimé le souhait suivant : « *À ce niveau, c'est surtout un appel en vue d'une Europe plus sociale, où des hommes et des femmes pourront disposer de temps libre pour eux-mêmes et pour leurs familles. C'est aussi une réaction contre les multinationales et contre les gouvernements nationaux, où les intérêts économiques sont jugés plus importants que l'homme.* »

Commission paritaire
 Dépôt légal

1111 G 88583
 N° 79 – CAB – 019
 Préfecture de Seine-et-Marne

Abonnement
 d'un an

France 12 €
 Dom 13 €
 Tom 15 €
 CEE et Suisse 18 €
 Autres pays et abonnement en cours d'année :
 nous consulter.

Règlement

Au nom du « BIA »
 CCP – La Source 46 727 83 C